

Informations communales



Juin 2022



A louer

La commune de Cornol met en location :

- Un grand studio avec cuisine entièrement équipée au 2^{ème} étage, situé à la Route des Rangiers 5, à proximité des commerces, pour le prix de CHF 570. --, charges comprises. Libre de suite ou à convenir.
- Un appartement de 3,5 pces au 3^{ème} étage, situé à la Route des Rangiers 5, à proximité des commerces, pour le prix de CHF 900. --, charges comprises. Libre dès le 1^{er} juillet ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec le secrétariat communal au numéro de téléphone suivant : 032 462 25 88.

Assemblée communale

L'assemblée communale aura lieu le 30 juin 2022 à 20h15 à la halle de gymnastique. Vous trouverez l'ordre du jour ci-joint.

Défibrillateur

Nous vous informons que le samedi 2 juillet à 9h00, il y aura une démonstration d'utilisation du défibrillateur ouverte à tous à la halle de gymnastique de Cornol.

Nous souhaitons vous y retrouver nombreux.

Fête du village

Nous vous informons que la fête du village aura lieu le 17, 18 et 19 juin 2022 avec au programme des manèges tout le weekend, une aubade de l'ECFAC à 11h30 le dimanche ainsi que du maquillage de 13h à 17h et également une démonstration de sculpture à la tronçonneuse par M. Michel Schmid.

Pour vous mettre l'eau à la bouche le FC Juniors vous propose de la pizza, l'Auto-Sport Team du roastbeef-frites avec salade et des beignets de crevettes et calamars, la Fanfare du jambon-frites, des grillades et des sandwichs américains et l'Ecole primaire des pâtisseries.

Les horaires seront les suivants : Vendredi de 18h à 3h / Samedi de 18h à 3h / Dimanche de 11h à minuit.

Pour éviter des déchets inutiles, cette année, sur la fête, vous trouverez de la vaisselle réutilisable avec une caution qui vous sera restituée après votre consommation, au prix de CHF 2. -- le verre et CHF 5.-- pour l'ensemble des couverts et assiettes.

Nominations

Nous félicitons M. Gabriel Rondez pour sa nomination en tant que nouveau voyer chef à la suite du départ de M. Paul Secone, ainsi que Mme Rachel Hulmann pour sa nomination en tant que secrétaire communale en vue du départ de M. Gilles Villard à la fin de l'année et leur souhaitons plein succès dans leurs nouvelles fonctions.

À la suite de ces nominations, nous remettons au concours les deux postes selon l'annexe ci-jointe.

Fermeture estivale de l'administration

Le bureau communal sera fermé au public du **vendredi 15 juillet y compris jusqu'au mardi 16 août 2022**. Aucune permanence ne sera assurée. Nous vous prions de bien vouloir vous organiser selon besoin pour que nous puissions vous fournir tout document nécessaire avant cette date.

Nous vous remercions de votre compréhension.

En cas de décès uniquement, prière de prendre contact, dans l'ordre :

- avec le secrétaire communal, M. Gilles Villard, au n° de natel : 079 790 37 57

En cas d'absence

- avec le maire, M. Ernest Gerber, au n° de natel : 079 443 88 45

Nids de guêpes

Ce ne sont pas les pompiers du village qui se déplacent pour les nids de guêpes. Pour les appels, il faut toutefois passer par le n° 118 qui vous fournira les informations nécessaires. Merci de votre compréhension.

Piscines

Nous vous rappelons qu'il est interdit de prélever de l'eau à la borne hydrante pour le remplissage des piscines.

La Lune Bleue

La Lune Bleue présente son spectacle de cirque en plein air « Jusque-là » le mercredi 22 juin à 19h00 sur la place de l'école primaire à Cornol.

« Jusque-là » parle de joie, de nos rêves d'enfants et de notre envie de ne jamais vraiment devenir adulte. Sur la Scène, tu trouveras un portique aérien, des costumes colorés, quelques agrès de cirque, des autres accessoires et trois artistes du cirque qui s'expriment en mélangeant les acrobaties sur sol et dans les airs, la danse, le théâtre et la musique live.

C'est une révolte militarisée par la créativité, la liberté, la bêtise et le rire.

Laila Umeko, Mia Mattenklott et Elise Martin vous y attendent très nombreux !

Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.

Cornol, juin 2022

Conseil communal

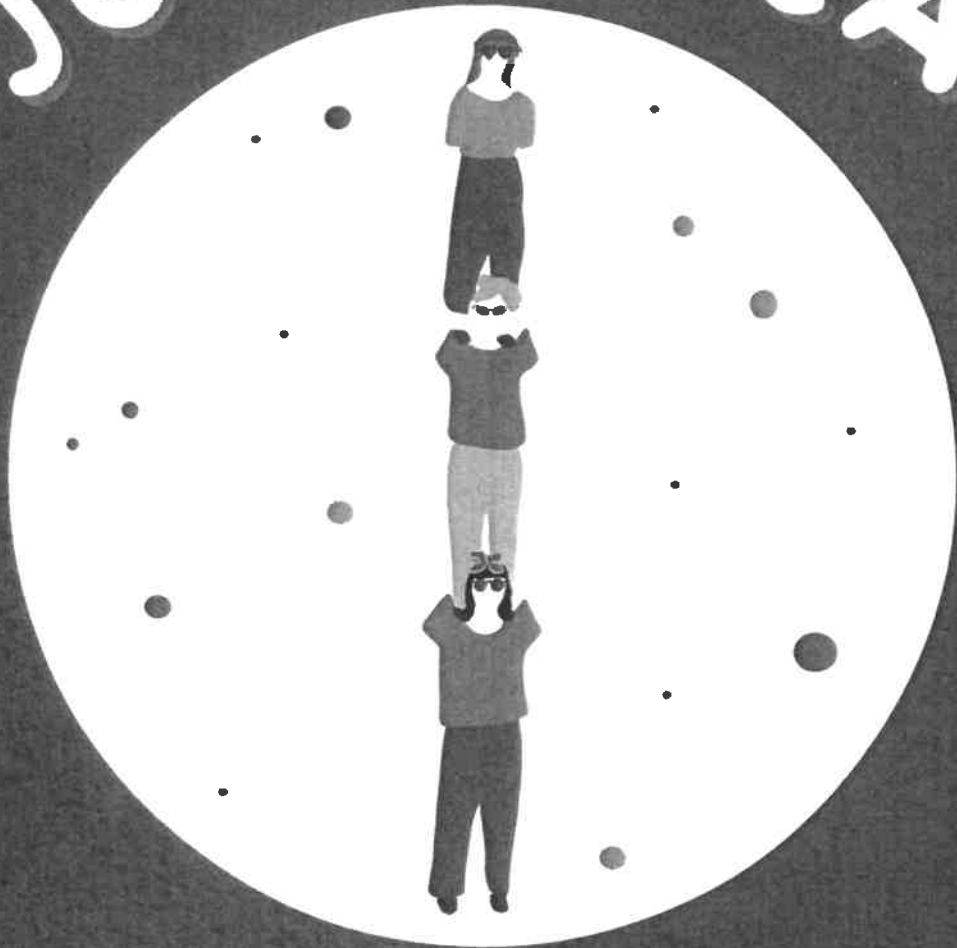


LAILA UMEKO MIA MATTENKLOTT ELISE MARTIN

LA LUNE BLEUE

PRÉSENTE

JUSQUÉ-LÀ



SPECTACLE DE CIRQUE EN PLEIN AIR

22 JUIN 19H00 : CORNOL, PLACE DE L'ECOLE

23 JUIN 17H00 : DELÉMONT, COUR DU CHÂTEAU

24 JUIN 19H00 : THOUNE, WAISENHAUSPLATZ

25 JUIN 17H00 : PORRENTRUUY, PARC DU PRÉ DE L'ÉTANG

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK ET INSTAGRAM : @LALUNEBLEUECIE



Suite à la nomination du titulaire au poste de voyer chef, la commune de Cornol met au concours le poste de

VOYER H/F
(conciergerie – voirie)

**À un taux de 90% à 100% avec entrée en fonction immédiate
ou date à convenir.**

Les tâches sont décrites dans le cahier des charges en consultation sur le site internet de la commune www.cornol.ch

Votre profil: titulaire d'un CFC d'agent-e d'exploitation ou d'un CFC en relation avec la fonction – Être en possession d'un permis de conduire catégorie B – Aptitude à travailler de manière indépendante et en équipe – Sens des responsabilités – Serviabilité – Bonne communication – Doté d'un esprit méthodique.

Élire domicile à Cornol est un atout.

Traitement: classe 7 selon échelle des traitements de la RCJU.

Renseignements: administration communale de Cornol / 032 462 25 88.

Les candidatures doivent être adressées au Conseil communal de Cornol avec la mention « Postulation voyer », accompagnées des documents usuels jusqu'au 18 juin 2022.

* * * * *

Suite à la nomination de la titulaire au poste de secrétaire communale, la commune de Cornol met au concours le poste de

CAISSIER / TENEUR DES REGISTRES D'IMPÔTS H/F

**À un taux de 50% à 60% avec entrée en fonction
au 1^{er} septembre 2022 ou date à convenir.**

Missions: établissement du budget et tenue des comptes, de statistiques et de décomptes – Gestion des investissements, de la planification financière, des liquidités et des financements, de la TVA, des débiteurs et des créanciers, des salaires et des assurances sociales – Facturation générale (taxes et autres émoluments) – Paiements des factures – Poursuite de la mise en œuvre du MCH2 – Gestion du registre des contribuables et des déclarations d'impôts.

Le cahier des charges est à consulter sur le site internet de la commune www.cornol.ch

Votre profil: minimum 5 ans d'expérience en comptabilité – Titulaire d'un CFC d'employé(e) de commerce ou d'un titre équivalent – Aptitude à travailler de manière indépendante et en équipe – Sens des responsabilités – Bonne communication – Doté(e) d'un esprit méthodique – Maîtrise indispensable des principaux outils informatiques.

La connaissance de la comptabilité publique (MCH2) et élire domicile à Cornol sont des atouts.

Traitement: classe 11 selon échelle des traitements de la RCJU.

Renseignements: administration communale de Cornol / 032 462 25 88.

Les candidatures doivent être adressées au Conseil communal de Cornol avec la mention « Postulation caissier/ière », accompagnées des documents usuels jusqu'au 18 juin 2022.

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	383 587.56	20 704.65	425 150.00	26 600.00	377 640.93	28 652.10
		362 882.91		398 550.00		348 988.83
1 ORDRE ET SÉCURITE PUBLIC - DÉFENSE	103 867.80	97 467.60	105 730.00	88 100.00	107 461.40	89 043.88
		6 400.20		17 630.00		18 417.52
2 FORMATION	1 364 635.24	27 715.13	1 390 989.00	61 260.00	1 381 401.49	27 615.60
		1 336 920.11		1 329 729.00		1 353 785.89
3 CULTURE - SPORTS - LOISIRS - ÉGLISES	39 519.65	3 587.65	44 985.00	2 000.00	32 306.55	1 494.00
		35 932.00		42 985.00		30 812.55
4 SANTÉ	6 849.44		9 950.00		7 489.20	
		6 849.44		9 950.00		7 489.20
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	1 202 528.58	269 345.95	1 090 860.00	257 250.00	1 241 718.20	438 286.55
		933 182.63		833 610.00		803 431.65
6 TRAFIC - TRANSPORTS - TÉLÉCOMMUNICATIONS	275 725.75	82 694.75	284 415.00	78 775.00	296 323.75	136 135.20
		193 031.00		205 640.00		160 188.55
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	629 069.15	668 316.00	526 905.00	557 180.00	445 656.77	543 380.15
	39 246.85		30 275.00		97 723.38	
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	254 968.46	211 317.61	200 671.00	222 548.00	240 575.66	267 063.93
		43 650.85		21 877.00		26 488.27
9 FINANCES - IMPÔTS	294 236.68	3 173 838.97	319 815.00	2 920 203.00	335 580.41	2 934 482.95
	2 879 602.29		2 600 388.00		2 598 902.54	
	4 554 988.31	4 554 988.31	4 399 470.00	4 213 916.00	4 466 154.36	4 466 154.36
Excédent de revenu						
Excédent de charge						
		48 087.99		185 554.00		30 052.95
		4 399 470.00		4 399 470.00		

Excédent de revenu englobé dans la rubrique 9 pour les comptes

Excédent de charge englobé dans la rubrique 9 pour les comptes



Cornol, le 31 mai 2022

Ordre du jour de l'assemblée communale ordinaire du jeudi 30 juin 2022 à 20 h 15 à la halle de gymnastique

- 1) Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 16 décembre 2021.
- 2) Prendre connaissance et approuver le règlement sur les élections communales de la commune mixte de Cornol.
- 3) Décider et voter un crédit de CHF 50'000.-- pour le changement du chauffage à la ferme de « Derrière-Monterri ». Donner les compétences au conseil communal pour se procurer le financement.
- 4) Décider et voter un crédit de CHF 105'000.-- pour l'aménagement des locaux de l'UAPE dans le bâtiment de l'ancienne banque Raiffeisen. Donner les compétences au conseil communal pour se procurer le financement.
- 5) Décider et confier la gestion technique du réseau d'eau et des stations de pompage et de traitement à une entreprise et donner les compétences au conseil communal pour signer le contrat de prestations.
- 6) Prendre connaissance et approuver les comptes de l'exercice 2021, voter les dépassements budgétaires.
- 7) Divers

Le procès-verbal de la dernière assemblée peut être consulté sur le site internet www.cornol.ch ou à l'administration communale. Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées, par écrit, au secrétariat communal au plus tard la veille de l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Le règlement sur les élections communales est déposé publiquement au secrétariat communal 20 jours avant et 20 jours après l'assemblée communale où il peut être consulté. Les éventuelles oppositions seront adressées durant le dépôt public, dûment motivées par écrit au secrétariat communal. Il peut aussi être consulté sur le site internet www.cornol.ch. Il en est de même pour les comptes de l'exercice 2021.

CONSEIL COMMUNAL